

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| Parents colère 23 (Creuse) | Association des maires ruraux des Landes (40) | Collectif régional de défense de l'école rurale (Bretagne) |  | Association des maires ruraux de Seine-Maritime (76) |

04 avril 2017

Monsieur Benoît Hamon, candidat à la Présidence de la République,
Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale et soutien de Benoît Hamon.

Nous nous félicitons de votre projet ambitieux pour *une république qui donne toutes ses chances à chaque citoyen depuis la petite enfance et l'école, pour une république où les services publics garantissent à chacune et chacun, et dans tous les territoires, l'égalité réelle.*

Par leur présence sur le territoire, les services publics permettent de réduire les inégalités sociales.

Nous avons bien lu les engagements de votre programme sur l'école, p. 17 notamment :

- la limitation du nombre maximum d'élèves à 20 en territoires ruraux,
- le droit à la scolarisation dès deux ans,
- le droit à l'innovation pédagogique,

et sur les services publics en p. 24 avec la garantie service public universelle et les territoires prioritaires.

Nous avons également entendu le discours de Mme Vallaud-Belkacem vous apportant son soutien à Nice : « Tu es le candidat qui porte l'ambition nécessaire pour continuer à réformer l'Éducation Nationale. » (Voir en dernière page quelques extraits de son discours à Nice)

Dans les Mille et Une Nuits, le sage dit : « n'écoute pas ce qu'il dit, regarde ce qu'il fait. »

Et que fait le ministère de l'Éducation Nationale ?

Il a officialisé au printemps 2016, sa volonté de fermer rapidement la moitié des écoles, notamment en s'appuyant sur les conventions ruralité et en commençant par les écoles jusqu'à 4 classes, en envoyant les élèves de CM1 et CM2 dans les bourgs-centres au plus près des collèges, et en regroupant les regroupements dispersés, ce qui reviendra à fermer encore d'autres écoles et à éloigner ce service de la population sans qu'aucun intérêt public ne le justifie.

L'ensemble de ces mesures revient à fermer plus de la moitié des écoles primaires.

Avec à chaque fois, la création d'un transport scolaire et 2 000 km par an parcourus par élève en moyenne et l'ajout de milliers de tonnes de carbone dans l'atmosphère.

Ceci à l'heure où « l'école de proximité devrait participer aux efforts nécessaires de transition énergétique, écologique, de lutte contre les gaz à effet de serre... ».

Depuis une quarantaine d'années, il n'y a jamais eu autant de familles avec de jeunes enfants qui souhaitent s'installer dans le milieu rural ; malheureusement on est en train de créer les conditions de fuite vers les bourgs-centres et de désertification des petites communes. Par ailleurs, l'ambiance des « quartiers » privés de service public ne cesse de se détériorer.

L'étude de l'IFOP de mars 2016 a prouvé la corrélation entre la perte des services (publics ou privés) et le vote FN.

Cette perte de service public nous éloigne de la démocratie.

Nous souhaitons que vous vous engagiez par écrit à revenir sur cette décision et à rouvrir les services publics de proximité et en particulier les écoles.

Nous vous demandons de vous positionner notamment sur les points suivants :

- Que cesse cette remise en cause permanente de la qualité de l'enseignement dans nos petites écoles (classes uniques ou écoles rurales). *Il n'existe pas d'étude qui démontre que l'enseignement y soit de moins bonne qualité ; au contraire les seules études connues ont des conclusions opposées et n'ont jamais été démenties. Des personnalités renommées sont issues de classes uniques. Une analyse des notes obtenues par des élèves issus de ce type d'établissement démontre aussi l'efficacité de cet enseignement ;*
 - Que l'inscription des petits soit facilitée et systématisée partout où les conditions matérielles et humaines sont réunies ;
 - Que les dérogations pour les 3-4 ans (PS et MS) soient accordées dans les classes uniques où ces refus entraînent une baisse artificielle des effectifs par simple siphonage et donc une fermeture à terme ;
 - Que l'accueil des moins de 3 ans soit la règle dans les écoles à partir de 2 classes ;
- Les trois points ci-dessus sont en adéquation avec la volonté affichée par la loi de Refondation de l'école d'une meilleure scolarisation des maternelles.**
- Que les élus et parents soient réellement associés aux projets de carte scolaire ;
 - Que les temps de transport soient étudiés et pris en compte AVANT tout projet de restructuration ;
 - Que la spécificité de [l'école en montagne](#) et le règlement départemental soient respectés dans le cadre des transports scolaires ;
 - Qu'on abandonne cette idée de gros groupes scolaires sans âme qui ne sont plus à échelle humaine. Ils n'ont jamais démontré leur efficacité pédagogique. Dans la société actuelle, l'enfant a besoin de repères, de calme, de sérénité. Ce n'est pas dans les petites structures que l'on connaît les problèmes de violence et d'incivilité. Les regroupements à tout prix ne peuvent pas être LA seule réponse à la régression de l'école dans les classements PISA ;
 - Que nos écoles de villages, du fait de leur structure à taille enfant, des pratiques pédagogiques innovantes de la classe multi-âges, de leur insertion dans une communauté éducative de proximité, des nouvelles formes de co-éducation qui y sont mises en œuvre, soient ainsi reconnues comme le lieu privilégié de l'innovation sociale, pédagogique, écologique et démocratique ;
 - Que cet enjeu de modernité, que représentent ces petites écoles, que Phillippe MERIEU dit d'ailleurs « constituer une ressource considérable et nous permettre d'imaginer un nouveau paradigme pour une école véritablement démocratique », soit reconnu et constitue la promesse de la réelle prise en compte du bien-être de l'enfant et de la construction de ces jeunes citoyens.

Ainsi, d'autres systèmes éducatifs, tels que celui de la Finlande, ont pu se construire et susciter la réussite de leurs élèves, ceci en se fondant sur deux principes essentiels: la confiance de l'Etat dans les acteurs du terrain, et la mise en actes et en moyens de tout ce qui permet le bien-être de l'enfant.

En résumé, il faut arrêter cette gestion purement comptable de l'école et se préoccuper d'abord et surtout de l'intérêt et du bien-être de l'enfant, le grand oublié des « conventions ruralité » ou autres protocoles. C'est pourtant lui l'avenir de la France !

L'école rurale ne peut pas, ne doit pas, être le seul levier de refondation de l'école.

Dans quelques départements, ces protocoles censés « sauver » le monde rural arrivent à leur terme. Il est aisé de constater que les fermetures s'y sont quand même poursuivies à un rythme jamais atteint.

Nous vous invitons à venir sur nos territoires, Lot, Creuse, Gers, Normandie, Pyrénées-Atlantiques, Bretagne, Landes... voir sur place la réalité de nos écoles et instaurer un dialogue constructif sur nos ambitions communes pour l'école et le territoire.

La petite école a prouvé son efficacité.

Faites battre le cœur de nos écoles !

Nous vous remercions pour votre réponse.

Collectifs et Associations nationales :

- Lionel Paillardin (Ecole & Territoire),
- Fédération Nationale pour l'Ecole rurale (FNER)

Collectifs et Associations locales :

- Lot : Collectif « La petite école est une chance 46 », Collectif Citoyen de Sauvegarde des Ecoles de Village (CCSEV)
- Pyrénées-Atlantiques : Association de Défense des Ecoles Rurales Publiques du 64 (ADERP64), Collectif 64 de Défense des Ecoles Rurales, APE de Rivehaute
- Creuse : Parents colère
- Landes : Association des maires ruraux
- Bretagne : Collectif régional de défense de l'école rurale
- Seine-Maritime : Association des maires ruraux

Pour mémoire

Extrait du discours de Najat Vallaud-Belkacem à Nice

« Tu es le candidat qui porte l'ambition nécessaire pour continuer à réformer l'Education nationale,

- pour lui donner les moyens de lutter contre les inégalités en y créant 40 000 postes supplémentaires,
- pour rétablir la mixité dans nos écoles, nos collèges et nos lycées,
- pour donner aux communes les moyens de réussir la réforme des rythmes scolaires que certains veulent brader. Je veux juste rappeler que cette réforme a permis aux élèves de bénéficier d'une matinée d'enseignement en plus, si nécessaire aux apprentissages. Avec Benoît Hamon, nous voulons davantage d'école pour tous les élèves, pas revoir à la baisse nos ambitions ! »

Extrait du programme de Benoît Hamon

- Nous ouvrirons le DROIT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES dès le premier enfant.
- Pour lutter contre les inégalités scolaires, nous rendrons l'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DÈS L'ÂGE DE 3 ANS, et garantirons un droit à la scolarisation dès l'âge de 2 ans dans les écoles en éducation prioritaire et en outre-mer.
- POUR L'ÉCOLE
- Parce que beaucoup se joue dans les premières années d'apprentissage, j'établirai un seuil MAXIMUM DE 25 ÉLÈVES PAR CLASSE en CP/CE1/CE2, et à 20 ce nombre dans les écoles en éducation prioritaire, dans les territoires ruraux et en outre-mer.
- Pour DÉVELOPPER LA MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE sur tout le territoire, je rebâtirai la carte scolaire dans le cadre d'un dialogue qui associera enseignement public et l'enseignement privé.
- Pour donner à tous les élèves les mêmes chances de réussir à l'école, je mettrai en place UN SERVICE PUBLIC DU SOUTIEN SCOLAIRE, et développerai la coéducation avec les parents et les mouvements d'éducation populaire.
- Tous les pays ayant investi dans la FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ont vu les résultats des élèves progresser. En France aussi, je veux un plan de formation continue des enseignants. Chaque enseignant bénéficiera de trois, cinq ou dix jours de formation tous les ans.
- Nous mènerons LA RÉFORME DU LYCÉE avec les enseignants, les parents et les élèves. J'allouerai plus de moyens aux lycées qui en ont le plus besoin grâce à un nouvel indicateur social plus juste et plus proche des réalités du territoire.
- Je défendrai LES LYCÉES PROFESSIONNELS pour qu'ils deviennent des voies d'excellence. J'y favoriserai les possibilités de poursuites d'études.
- Je revaloriserai les CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS et des personnels administratifs, en matière de rémunération comme de gestion des carrières et de médecine du travail.
- Pour atteindre ces objectifs ambitieux, je recruterai 40 000 ENSEIGNANTS EN CINQ ANS
- Je garantirai le droit à l'innovation pédagogique, et favoriserai l'usage du numérique pour faire réussir tous les élèves dans leurs apprentissages